

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

LE COMPORTEMENT ENVERS UNE FAMILLE AGRICOLE DE L'EST DE L'ONTARIO

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, je voudrais exposer le cas d'une famille agricole de l'est de l'Ontario aux prises avec des difficultés financières. La famille a présenté une demande au Bureau d'examen de l'endettement agricole au lieu d'attendre que ses biens soient saisis par le prêteur. Après avoir examiné les ressources de l'entreprise, le Bureau a recommandé à la Société du crédit agricole d'annuler les arriérés d'intérêt et de différer le remboursement de l'hypothèque jusqu'à ce que la famille soit en meilleure position financière. La Société a refusé, prétextant que cela reviendrait à remettre le capital, ce que le gouvernement ne le lui permet pas.

Les fonctionnaires locaux disent plus ou moins qu'ils ne veulent plus entendre parler du couple qui, selon eux, fait des histoires. La Société risque de perdre 80 000 \$ à cause de cette décision. Elle dit faire la part du feu. Elle refuse en outre de louer la terre à cette famille pour lui permettre de poursuivre sa nouvelle entreprise d'élevage expérimental. Pourquoi le gouvernement ne donne-t-il pas à la Société la souplesse dont elle a besoin pour accepter les recommandations du Bureau et permettre à cette famille de vivre dignement tout en servant la collectivité?

* * *

L'EMPLOI

LA HAUSSE DE L'EMPLOI—L'ÉDITORIAL D'UN GRAND JOURNAL

M. Jim Jepson (London-Est): Monsieur le Président, permettez-moi de citer le passage suivant d'un éditorial récent du *Globe and Mail*.

Depuis septembre 1984, le mois des dernières élections fédérales, et juillet 1987, 865 000 emplois ont été créés au Canada, soit une moyenne de 25 400 par mois. Et ce phénomène est en hausse avec 246 000 nouveaux emplois au cours du premier semestre de 1987, soit 40 000 en moyenne par mois... la plupart à plein temps.

Les conservateurs ne manqueraient certes pas de subir l'odieux d'une économie en perte de vitesse, mais on ne leur accorde pas grand mérite pour la croissance économique actuelle du Canada qui donne le ton sur ce chapitre dans le monde industrialisé. C'est injuste car la politique fédérale en matière de déréglementation, de privatisation, d'investissements étrangers, de réforme fiscale et de libre-échange a largement contribué à créer un climat favorable à la hausse de l'emploi et des revenus.

Les Canadiens ne devraient pas considérer que les conditions économiques actuelles et les mesures dont elle sont l'aboutissement vont de soi. Un gouvernement fédéral qui reviendrait à la politique interventionniste et discriminatoire de l'ancien régime libéral ne mettrait pas de temps à assombrir les perspectives économiques du Canada. Le gouvernement Mulroney n'est pas sans défauts, mais ses réalisations économiques sont impressionnantes, et il pourrait faire mieux encore.

Ces perspectives économiques ne sont ni à prendre à la légère ni à rejeter du revers de la main.

La presse commence à s'ouvrir les yeux, monsieur le Président.

Article 21 du Règlement

LES SOINS MÉDICAUX

LA PÉNURIE D'INFIRMIÈRES DANS LES RÉSERVES INDIENNES DU NORD DU MANITOBA

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, en tant que député de Churchill, je suis extrêmement inquiet de la pénurie de bons services médicaux qu'ont à subir nombre de mes électeurs et notamment ceux qui vivent dans les réserves éloignées du Nord. Le manque chronique d'infirmières constitue une menace constante pour la santé et le bien-être de mes commettants. C'est à cause de l'inertie du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) que la vie de ces gens-là est en danger.

Dans des collectivités éloignées du nord du Manitoba, il y a au moins 13 à 15 postes vacants, et pourtant le ministre et son gouvernement ne cherchent pas à recruter des infirmières. Aucun stimulant n'encourage les infirmières à aller travailler dans le Nord. Et les programmes de formation offerts aux gens du Nord ne produisent pas plus d'infirmières diplômées. En fait, chaque année, de moins en moins d'infirmières reçoivent leur diplôme. Je sais, toutefois, que le conseil tribal Maskégon a proposé qu'on établisse dans le Nord un programme de baccalauréat en nursing. J'appuie sans réserves cette proposition et j'exhorte le ministre à le faire aussi.

Enfin, je demande au ministre de prendre immédiatement des mesures pour améliorer la situation de nombreuses bandes du Nord, y compris les bandes Oxford House et Churchill, qui ne bénéficient d'aucuns services infirmiers ni médicaux d'aucune sorte.

* * *

[Français]

LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

L'IMPORTANCE DE LA SOLIDARITÉ FRANCOPHONE

Mme Suzanne Duplessis (Louis-Hébert): Je vous remercie, monsieur le Président, de me donner la parole aujourd'hui. J'ai eu le privilège la semaine dernière d'assister à un événement historique, d'envergure internationale: le deuxième Sommet de la francophonie tenu à Québec. En tant que membre de la délégation canadienne, j'ai eu le privilège d'assister durant plusieurs heures aux délibérations des chefs d'États.

Monsieur le Président, le Canada a démontré une fois de plus la grande importance qu'il attache à la Francophonie et a fait preuve de leadership en permettant que soient posés les jalons marquants de l'émergence d'une solidarité francophone davantage axée sur la concertation et l'action. Le Canada, seul pays à être membre à la fois du Commonwealth, des pays francophones, du groupe des sept qui sont les pays les plus industrialisés, a de nouveau lors de ce Sommet accru son influence sur la scène internationale. De plus, la tenue de ce Sommet rendu possible par l'étroite collaboration entre les gouvernements du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Canada a été une autre preuve concrète que la réconciliation nationale promise est bel et bien devenue réalité.